

Établissements Maurel & Prom

Exercice clos le 31 décembre 2011

Attestation des commissaires aux comptes
sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Daniel de BEAUREPAIRE

46, rue du Général Foy
75008 Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense I
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Établissements Maurel & Prom

Exercice clos le 31 décembre 2011

Attestation des commissaires aux comptes
sur le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le document ci-joint et s'élevant à 1.760.765 euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Paris et Paris-La Défense, le 22 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

Daniel DE BEAUREPAIRE



ERNST & YOUNG Audit



Patrick Cassoux

François Carrega



ETABLISSEMENTS MAUREL & PROM

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 93.550.021,18 euros

RELEVÉ DU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX CINQ PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES

Le montant global des salaires, allocations et indemnités diverses, honoraires et avantages en nature versés aux cinq personnes les mieux rémunérées pendant l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élève à :

1.760.765 Euros

(Un million sept cent soixante mille sept cent soixante-cinq euros)

Fait à Paris, le 16 mai 2012

Jean-François HENIN
Président-Directeur Général